



Résultats

Consultation écrite Soumise le 19 mars 2019

Aux membres de la Commission mer et littoral Pays d'Auray – Pays de Vannes

Comme le permet le règlement intérieur de la Commission Mer et Littoral, et compte tenu de l'absence du double quorum lors de la réunion organisée le 28 février 2019, une consultation écrite a été adressée par mail aux membres de la commission le 19 mars 2019 sur les points suivants :

- La validation du compte-rendu de la dernière CML
- La validation de la nouvelle composition de la CML
- Les demandes de fonds DLAL FEAMP pour les projets suivants : « Osez le maritime ! Pour l'orientation de nouveaux publics vers les métiers de la mer » porté par le lycée Public Maritime et Aquacole d'Etel et « ECOPRESS : Essai de nouvelles dragues à Coquilles Saint-Jacques pour réduire la pression sur le stock » porté par le Comité départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan.

Les membres du comité de programmation disposaient d'un délai de réponse de 15 jours ouvrables à la date de réception du mail pour faire connaître leur avis.

Durant ce délai, 5 réponses ont été réceptionnées, aucune objection n'a été formulée.

Aussi, les points suivants sont réputés acceptés à l'unanimité :

- La validation du compte-rendu de la dernière CML
- La validation de la nouvelle composition de la CML (Annexe 1)
- Les demandes de fonds DLAL FEAMP pour les projets suivants





Jacques pour réduire la pression

sur le stock.



Subvention **Fiche FEAMP** et Décision Nom du projet Maître d'ouvrage action montant total de la CML proposée en CML Favorable « Osez le maritime ! » Pour Lycée Public 8 critères l'orientation de nouveaux Maritime FA5 10 000 € et sur Aquacole d'Etel publics vers les métiers de la mer atteints **ECOPRESS**: Essai de nouvelles Comité Favorable 8 critères dragues à Coquilles Saintdépartemental des FA2 29 466 €

Les fiches projets rédigées à l'issue de la CML et de la consultation écrite, avec les apports de la présentation orale, sont contractuelles et annexées à ce présent document (cf. annexe 2). Les dossiers de demande de subventions devront être conformes au contenu des fiches projets.

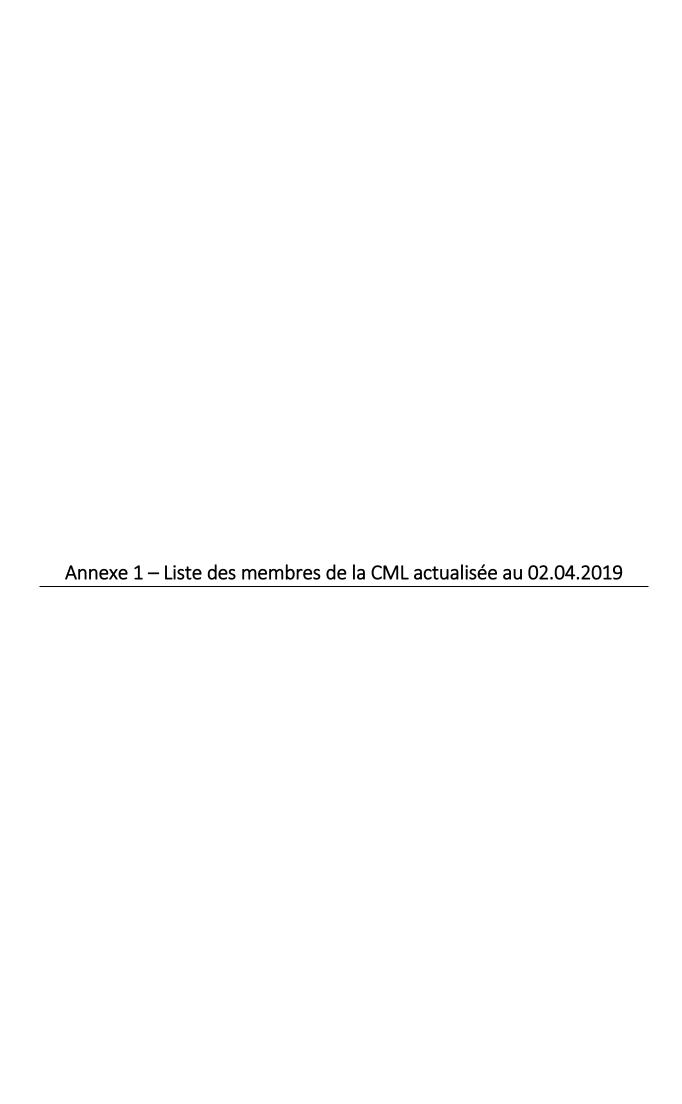
sur

atteints

8

Pêches et des

Élevages Marins









Les membres de la Commission mer et littoral des Pays d'Auray et de Vannes

Nom Prénom	Intervenant au comité de programmation en qualité de…	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives			
	COLLEGE PUBLIC					
Thibault GROLLEMUND	Vice-président du Pays d'Auray en charge des filières maritimes	Titulaire	Adjoint au maire de Le Palais, conseiller communautaire de Belle-lle-en-mer			
Ronan LE DÉLEZIR	Délégué du Pays d'Auray	Titulaire	Adjoint au maire de Crac'h, Vice-président du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal			
Michel CRIAUD	Vice-président du Pays de Vannes en charge de l'emploi –	Titulaire	1er Vice-Président d'Arc Sud Bretagne			
Michel BAINVEL	Élu à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération	Titulaire	Maire de Baden			
Michel JEANNOT	JEANNOT Membre du bureau du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan		Délégué du Pays d'Auray, conseiller communautaire d'AQTA			
			Maire de Locmariaquer			
Alain GUIHARD	Vice-Président de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine	Titulaire	Conseiller départemental, maire de Nivillac			
Yves TILLAUT	Vice-Président du Syndicat Mixte de la Ria d'Etel	Titulaire	Délégué du Pays d'Auray, adjoint au maire d'Etel			
Alain LAVACHERIE	Elu du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal	Titulaire	Conseiller municipal à Saint-Philibert, délégué pour le PNR et employé ostréicole			
Nathalie COCHENNEC LOREAU	Responsable de Laboratoire Environnement Ressources Morbihan-Pays de Loire	Titulaire				
Marie LESUEUR	Ingénieur de recherche – Cellule Etude et Transfert du Pôle halieutique - Mer et littoral d'Agrocampus Ouest	Titulaire				
Roland ROZO	Conseiller municipal délégué aux affaires maritimes et à l'environnement de Quiberon (en charge de la Criée de Quiberon)	Titulaire				













L'Europe s'engage Avec le Fonds européen en Bretagne pour les affaires maritim

Avec le rollus europeen
pour les affaires maritimes et la pêche

Yannick PERRON	Directrice du Lycée Professionnel Maritime Aquacole d'Etel	Titulaire	
François LE COTILLEC	Délégué du Pays d'Auray	Suppléant	Conseiller communautaire d'AQTA, Maire de Saint- Philibert
Monique THOMAS	Déléguée du Pays d'Auray Suppléant d'		Vice-Présidente chargée de la Culture et du Patrimoine d'AQTA, conseillère municipale de Carnac, Membre du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
François MOUSSET	Conseiller communautaire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération	Suppléant	Maire de Le Tour du Parc
Michel GUERNEVE	Délégué du Pays de Vannes	Suppléant	Conseiller communautaire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, maire de Locqueltas
Xavier-Pierre BOULANGER	Membre du bureau du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan	Suppléant	Vice-président Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
Marie-Hélène HERRY	Membre du Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine	Suppléant	Conseillère départementale du Morbihan et maire de Saint-Malo de Beignon
Chloé CORDELLIER	Chargée de mission littoral et développement local au Syndicat Mixte de la Ria d'Etel	Suppléant	
Catherine LAIDIN	Ingénieure enseignement/recherche à Agrocampus Ouest Département Economie Gestion Société	Suppléant	
Alexandre LEBRUN	Directeur de la Criée de Quiberon	Suppléant	
Philippe BÉNOT	Directeur adjoint du Lycée Professionnel Maritime Aquacole d'Etel	Suppléant	











	COLLEGE PRIVÉ		
Dhilinna I E CAI	Président du Comité régional de la	Titulaire	
Philippe LE GAL	conchyliculture Bretagne Sud	Titulaire	
Yvan SELO	Conchyliculteur – Syndicat ostréicole de la rivière d'Auray et Locmariaquer	Titulaire	
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Mytiliculteur dans le secteur de		
Gilles FOUCHER	Pénestin	Titulaire	
0,, 15,4525	Président du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages	- 14 1 1	
Olivier LE NEZET	marins	Titulaire	
	Membre du Conseil du Comité		
Thierry JACOB	départemental des pêches maritimes et des élevages marins	Titulaire	
Claude BOURBON	Mareyeur (retraité) – Société Bourbon	Titulaire	Adjoint au maire de Crac'h
Claude DOORDON	Marée Vice-Président de l'Association des lles	Titulalie	
Philippe LE BÉRIGOT	du Ponant	Titulaire	Maire de l'île aux Moines
Georges DELPONT	Président du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement	Titulaire	
Mussiana DAVID	Présidente de l'association Entre dans	Titulaire	
Myriam DAVID	la ronde	ritulaire	
Alain JOLLY	Directeur d'IDMer	Titulaire	
Véronique LE NABOUR	Directrice de la mission locale du Pays d'Auray	Titulaire	
Roland LE SAUCE	Président du Conseil de développement du Pays d'Auray	Titulaire	
Jean-Marie ZELLER	Président du Conseil de développement du Pays de Vannes	Titulaire	
Sonia GACHELIN	Chargée de mission - Comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud	Suppléant	
Yohan GUYOMARD	Ostréiculteur à Locoal Mendon	Suppléant	
Bruno AMOSSE	Ostréiculteur à Locmariaquer	Suppléant	
Malo LEMONNIER	Ostréiculteur au Tour du Parc.	Suppléant	
Gilles HAZEVIS	Secrétaire générale du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins	Suppléant	
Serge LE FRANC	Vice-Président du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages	Suppléant	









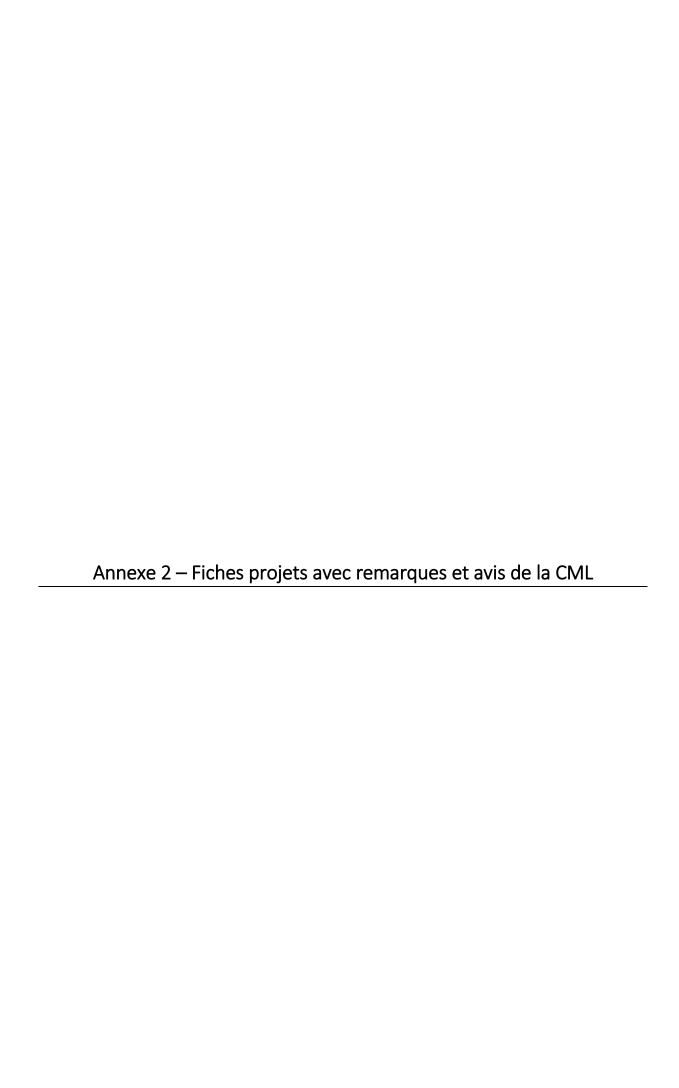


	marins		
Benoit MADEC	ostréiculteur à Crac'h	Suppléant	
Céline MARIE	Educatrice à l'environnement, chargée de projet au Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Belle-lle-en-Mer	Suppléant	
Violaine BEILLERVERT	Association Entre dans la Ronde	Suppléant	
Guillaume SIMEON	Directeur de la mission locale du Pays de Vannes	Suppléant	
Michel LE LEUCH	Membre du Conseil de développement du Pays d'Auray	Suppléant	Président du musée des thoniers
Albert GRANDJEAN	Membre du Conseil de développement du Pays de Vannes, personne qualifiée	Suppléant	

Membres avec voix délibératives pour les fonds européens	Privé	Public	TOTAL
Titulaires	13	12	25
Suppléants	12	10	22
TOTAL	25	22	47

Membres invités sans voix délibérative

Kaourintine HULAUD, conseillère régionale référente du Pays d'Auray Anne GALLO, conseillère régionale référente du Pays de Vannes + Tout autre acteur témoin en fonction de l'ordre du jour des CML



"Osez le maritime !" - Pour l'orientation de nouveaux publics vers les métiers de la mer

Pays d'Auray

Fonds solicités :

Europe - FEAMP - DLAL

Axes:

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

Fiche Action:

Europe : Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économies

Fonctionnement / Investissement:

Fonctionnement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : Lycée Professionnel Maritime et Aquacole d'Etel

N° SIRET: 195 617 196 00

Forme juridique : Etablissement public

Representant de la structure demandeuse : PERRON Yannick, Directrice

Representant technique du projet : PERRON Yannick, Directrice , yannick.perron@developpement-durable.gouv.fr

Adresse postale: 38 avenue Louis BOUGO 56410 Etel

Adresse électronique : lpm-etel@developpement-durable.gouv.fr

Tel: 02 97 55 30 66

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

Le lycée Maritime accueille environ 170 élèves tous les ans qui suivent un parcours de formation professionnelle de 2 ans en CAP à 3 ans en Baccalauréat professionnel . Les élèves issus de baccalauréats autres que maritimes suivent une année de Mise à Niveau pour acquérir les premières compétences et certifications nécessaires à la navigation.

17 jeunes femmes sont inscrites cette année. Les élèves viennent majoritairement du Morbihan à 65~% , 80~% de

Bretagne, 92 % NAMO(Nord Atlantique Manche Ouest).

Malgré des opportunités de recrutement, les métiers maritimes (notamment de la pêche et de l'aquaculture) subissent un déficit d'image important : ils sont perçus comme trop contraignants, nuisibles pour l'environnement, peu rémunérateurs, etc. Les formations s'en trouvent par conséquent peu plébiscitées.

Le taux de remplissage du lycée est de 78 %. Le recrutement est de plus en plus difficile. On constate aussi un manque de persévérance de la part des élèves qui ne connaissent pas assez les métiers maritimes.

Une réforme des baccalauréats se développe actuellement pour répondre aux besoins des entreprises et armements maritimes. La réforme suscite des inquiétudes de la part des futurs élèves et de leurs familles.

Le lycée va très prochainement disposer d'un internat neuf mieux adapté pour l'accueil des élèves et des femmes en particulier.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

- 1- Valoriser l'image des métiers maritimes et promouvoir les formations qui permettent d'y accéder
- 2 Favoriser le recrutement de nouveaux publics : collégiennes, collégiennes et collégiens des zones et départements non-côtiers, jeunes migrants scolarisés dans le secteur.
- 3 Faire évoluer l'image des femmes dans les métiers maritimes et le contexte maritime.

3 - Présentation resumée du projet

1- Communication de l'offre de formation sur les métiers maritimes :

Mise en œuvre d'une stratégie globale de communication sur les métiers maritimes et l'offre de formation du Lycée auprès du grand public, des collégiens du département. Avec l'accompagnement d'une agence de communication, plusieurs types de communication seront employés pour répondre aux objectifs cités ci-dessus :

- >Évènementiel:
- Participation accrue aux salons et forums de l'orientation, y compris dans des secteurs plus éloignés ;
- Médiatisation des événements du lycée : journées portes ouvertes, rencontre des parents
- >Expérientiel:
- Financements d'interventions de professionnels tout au long de l'année pour les élèves et pour les professionnels eux-mêmes sur des thématiques transversales (management d'équipe sur un bateau, conduite au changement...);
- Développement des mini-stages à destinations des collégiens (sur 2 jours avec une nuit à l'internat et plus d'activités maritimes)
- >Publicité/promotion :
- Création de visuels plus récents supports modernes et adaptés au public ciblé : kakemonos, affiches, vidéos...
- 2- Communication et sensibilisation sur la place des femmes dans les formations et métiers maritimes :

Dans un objectif d'ouverture des filières maritimes au public féminin, le lycée souhaite :

- développer sa communication en vue d'attirer d'avantages de collégiennes à s'inscrire dans l'établissement :

- Spot audio diffusé largement par des médias ciblés « jeunesse et famille » ;
- Film promotionnel mettant en valeur les femmes dans les métiers maritimes, qui sera inséré sur le site du lycée et diffusé par le biais de soirées projections et autres événements
- conduire des projets pédagogiques à destination des élèves du lycée, afin d'accompagner au changement de mentalité :
- Exploiter l'Exposition Photo sur Kelly Mahoic, et la faire commenter en anglais par les élèves;
- Conception de projets autour des femmes et des métiers maritimes et de projets visant à faire évoluer le langage sexiste maritime et lutter contre les discriminations (exemple : organisation par les élèves d'une conférence sur la place des femmes dans les métiers maritimes)

4 - Localisation

Localisation géographique :

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique, C.C. de Belle Ile en mer

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Départemental

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Effectifs des classes supérieurs à 90 % Au moins 30 % de femmes par groupe

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Début du projet (réalisation des outils, préparation des projets pédagogiques, organisation événemen	01/04/2019	
Fin du projet	01/04/2020	Les outils réalisés perdureront dans le temps et les projets pédagogiques mis en place se répéteront les années d'après

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes?

Le lycée maritime est basé à Etel et un certain nombre d'actions auront lieu à Etel mais le rayonnement du projet est plus large (départemental, voire régional)

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

Le projet répond à deux objectifs de la stratégie DLAL FEAMP :

- Améliorer l'attractivité des métiers et créer les conditions d'une installation/transmission facilitée
- Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économie

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire?

Le projet est structurant pour le territoire et les filières :

- Il doit permettre au lycée de continuer à rayonner et recruter les futurs marins et conchyliculteurs.
- Un meilleur recrutement assure la pérennité de fonctionnement du lycée, acteur économique local important.

Il est innovant par plusieurs aspects :

- le public féminin ciblé : aucun lycée n'a mis en place d'actions ciblées sur cette thématique en Bretagne
- les outils de communication qui seront déployés se veulent innovants par rapport à ce qui existe déjà.

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

L'intérêt du projet est collectif dans la mesure où l'objectif final est de former les marins et conchyliculteurs et d'élargir les possibilités de débouchés professionnels pour les jeunes femmes et les autres publics

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Les professionnels sont associés dans le cadre de la formation des futurs professionnels

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

Les contenus des formations sont régulièrement mis à jour pour permettre une pêche durable, un environnement marin sain pour le professionnel, ses clients et ses voisins.

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

Il s'agit d'un investissement dans des supports de communication réutilisables. Ils permettront de mieux faire connaître le lycée maritime et ses formations, notamment des professionnels. Le lycée espère augmenter sa perception de taxe d'apprentissage afin de mieux s'autofinancer.

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

Le lycée reste fragile et a besoin de communiquer pour continuer sa mission de formation des élèves et des adultes. Le projet contribue ainsi à maintenir les entreprises et emplois locaux : professionnels des filières, professionnels des formations...

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

Tout sera disponible sur le site du lycée et lors des événements grand public (dont les journées portes ouvertes).

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujetissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA : Non Assujettissement à la TVA : Oui

Dépenses Réelles				
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%		
Réalisation des outils de communication	12 000.00	48.00		
Frais de participation aux forum (adhésions, cout du stand)	3 000.00	12.00		
Frais d'hébergement-restauration intervenant forum	1 000.00	4.00		
Prestation intervenants pour conférences et formations	4 000.00	16.00		
Frais de réception portes ouvertes et autres événements (restauration, anim	ations) 2 000.00	8.00		
Frais d'hébergement-restauration collégiens en stage	1 000.00	4.00		
Achat de matériel pour projets pédagogiques	1 000.00	4.00		
Achat d'expositions	1 000.00	4.00		
Total	25 000.00	100.00		

Recettes				
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%		
Europe - FEAMP - DLAL	10 000.00	40.00		
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	10 000.00	40.00		
Autofinancement public	5 000.00	20.00		
Total	25 000.00	100.00		

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date: 19/03/2019

Pour : Comité pour avis d'opportunité **Avis / Décision :** FAVORABLE

Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 10.00 EUR

Fond mobilisé Region : 10.00 EUR Explication / Commentaires :

Les questions posées et les remarques émises par les membres présents en commission du 258/02/2019 permettent d'apporter des compléments à la présentation orale du porteur de projet :

L'évolution des métiers de marins :

- La réforme Blanquer : propose un baccalauréat maritime très différent de celui qui existait jusqu'à maintenant. Baccalauréat polyvalent qui va se développer avec une première année tronc commun et en deuxième année, double compétence : pont et machine. Capitaine 500 et 750kw
- La polyvalence des marins : ils ont une palette de compétences importante qui peuvent être transférables à d'autres filières.
- De nouveaux champs de compétences émergent dans les formations : numérique, pilotage de drones, énergies renouvelables...

Les liens avec les collèges :

Une équipe du lycée va dans les collèges pour présenter les formations et les métiers. Le lycée accueille cette année un groupe de 12 collégiens en stage pendant 2 jours complets.

Les liens avec les professionnels :

Des anciens élèves aujourd'hui patrons pêcheurs interviennent dans l'école. Il est important en effet de maintenir un réseau de « tuteurs ».

Les membres présents attirent l'attention du porteur de projet sur la diffusion des outils de communication : veiller impliquer dans les publics cibles du plan de diffusion les communes, les acteurs du Pays de Vannes notamment (peu informé sur l'existence du lycée), les maisons des jeunes...

Avis donné suite à la consultation écrite du 19/03/2019 :

Avis d'opportunité favorable (à l'unanimité). 8 critères sur 8 sont atteints.

Montant DLAL FEAMP voté: 10 000 €

ECOPRESS : Essai de nouvelles dragues à Coquilles Saint Jacques pour réduire la pression sur le stock.

Pays d'Auray

Fonds solicités :

Region / Europe - FEAMP - DLAL

Axes:

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

Fiche Action:

Europe : Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production

Fonctionnement / Investissement:

Fonctionnement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins du Morbihan

N° SIRET: 53927446400012

Forme juridique : Syndicat professionnel / Organisation professionnelle

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 9.00 Montant du budget Annuel en k€ :790445.00

Representant de la structure demandeuse : Olivier Le Nezet, Président

Representant technique du projet : Céline D'HARDIVILLÉ, Chargée de mission, cdhardiville@bretagne-peches.org

Adresse postale: 13 boulevard Louis Nail 56100 lorient Adresse électronique: cdpmem56@bretagne-peches.org

Tel: 0297370791

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

La pêche des coquilles Saint Jacques sur le gisement du quartier d'Auray et de ses lles fait vivre 55 armements. Cette pêcherie est vitale pour les professionnels du Pays d'Auray. En effet, elle représente par campagne un chiffre d'affaires d'environ 1 200 000€ pour un tonnage d'environ 300 tonnes.

Par ailleurs, par ces caractéristiques, la coquille Saint Jacques de la « baie de Quiberon-Belle IIe » jouit d'une excellente notoriété. De ce fait, elle est souvent commercialisée à un prix supérieur aux moyennes nationales.

Ces dernières années, de nombreux efforts ont été fait par les pêcheurs pour maintenir un stock de géniteurs satisfaisant et suffisant pour assurer sa pérennité : réensemencement dans des zones propices à la pousse et à la ponte, redécoupage des zones pour mieux les gérer, baisse de l'effort de pêche sur certaines zones. Cependant le gisement peine à se maintenir. Souhaitant conserver la viabilité des entreprises et augmenter leur visibilité sur l'avenir, il apparait aujourd'hui urgent d'introduire de nouvelles mesures pour réduire l'impact de la pêche sur les stocks.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

Dans ce cadre, le CDPMEM du Morbihan souhaite tester l'augmentation de la sélectivité intraspécifique des dragues traditionnelles pour améliorer le diagramme d'exploitation du stock de coquilles Saint Jacques en maximisant l'échappement des coquilles Saint Jacques de taille non commerciale. Pour cela plusieurs tests en mer seront effectués .

- Essai d'une drague à dents avec des anneaux de 97 mm de diamètre en parallèle avec une drague à dents règlementaire (avec des anneaux de 92 mm)
- Essai d'une drague à dents avec des anneaux de 100 mm de diamètre en parallèle avec une drague à dents règlementaire (avec des anneaux de 92 mm)
- Essai de dragues à ressorts avec des anneaux de 97 mm de diamètre et comparaison avec une drague à dents avec des anneaux similaires

L'objectif final, si les essais sont concluants, est d'imposer à l'ensemble de la flotte un drague plus sélective et donc moins impactante.

Lors de ces essais, plusieurs paramètres seront enregistrés :

- Position du trait.
- Mesure dans le sens de la plus grande longueur de toutes les coquilles Saint Jacques.
- Poids de coquilles de taille commerciale (> 10,2 cm) et non commerciale.
- Quantités d'étoiles de mer pêchées.
- Captures accessoires

3 - Présentation resumée du projet

Pour améliorer la gestion durable de la ressource en coquilles Saint Jacques du gisement d'Auray Vannes, les pêcheurs souhaitent essayer des dragues plus sélectives et moins impactantes sur la ressource et sur le sol. L'objectif est donc de comparer la sélectivité de plusieurs engins et de vérifier que ces nouvelles dragues laissent passer un maximum de coquilles non commerciales et n'impactent pas trop la capture des coquilles commercialisables. Il sera également réalisé un bilan des captures accessoires par drague et des vidéos pour suivre l'impact immédiat de la drague sur le sol.

L'objectif final, si les essais sont concluants, est d'imposer à l'ensemble de la flotte un drague plus sélective et donc moins impactante.

4 - Localisation

Localisation géographique :

Auray, Belz, Brech, Camors, Carnac, Crach, Erdeven, Étel, Hoedic, Île-d'Houat, Landaul, Landévant, Locmariaquer,

Locoal-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Quiberon, Saint-Philibert, Saint-Pierre-Quiberon, La Trinité-sur-Mer, Sainte-Anne-d'Auray, Bangor, Locmaria, Le Palais, Sauzon

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique, C.C. de Belle lle en mer

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Communal, Intercommunal

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Comparaison des diagrammes de sélectivité des dragues : Pourcentages de coquilles commerciales et non commerciales par trait.

Comparaison des captures totales dans chaque drague : espèces commerciales, non commerciales et nuisibles. A terme, préconisation d'une drague plus sélective.

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Essais en mer	01/02/2019	6 mois
rapport final et communication	01/06/2019	

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Le projet concerne le gisement de coquilles Saint Jacques des quartiers maritimes d'Auray et de Vannes.

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

Le projet vise à :

- Sensibiliser les pêcheurs à la préservation de la qualité des ressources en coquilles Saint Jacques
- Améliorer le stock de coquilles et donc à terme favoriser la transmission des entreprises et faciliter l'installation des nouveaux pêcheurs.

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire?

L'amélioration de la sélectivité des dragues traditionnelles est une nouveauté pour le gisement d'Auray Vannes et apporterait une plus value par l'augmentation du stock exploitable de coquilles.

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

L'intérêt du projet est collectif. Les bénéficiaires sont l'ensemble des pêcheurs de coquilles saint jacques ainsi que l'ensemble des usagers de la mer. En effet l'amélioration du diagramme de sélectivité des dragues permettra de réduire l'impact de la pêche sur les stocks et les fonds.

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Les essais se feront à bord de navires de pêche professionnels.

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

Le projet vise à terme à améliorer le diagramme d'exploitation des coquilles en laissant les jeunes coquilles au fond.

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

A terme l'utilisation de dragues plus sélectives peut permettre de faire rentrer de nouveaux pêcheurs mais aussi améliorera la visibilité économique des entreprises déjà existantes.

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

Des plaquettes détaillant le bilan des différents essais en mer seront éditées afin que tous les pêcheurs puissent connaître les résultats.

Les résultats seront également communiqués lors des commissions coquilles saint jacques et auprès du conseil du CDPMEM 56 ainsi que sur le site internet du CDPMEM 56.

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujetissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA:

Assujettissement à la TVA: Non

Dépenses Réelles				
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%		
Frais de personnel	14 492.00	19.67		
Frais de fonctionnement	2 173.80	2.95		
Achat de matériel (dragues)	41 000.00	55.66		
Dédommagement pêcheurs	15 000.00	20.36		
Frais de communication	1 000.00	1.36		
Total	73 665.80	100.00		

Recettes				
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%		
Europe - FEAMP - DLAL	29 466.00	40.00		
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	29 466.00	40.00		
Autofinancement privé	14 733.00	20.00		
Total	73 665.00	100.00		

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date: 19/03/2019

Pour : Comité pour avis d'opportunité **Avis / Décision :** FAVORABLE

Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 29 466.00 EUR

Fond mobilisé Region: 29 466.00 EUR

Explication / Commentaires:

Les questions posées et remarques émises par les membres présents permettent d'apporter de compléter la présentation orale du porteur de projet :

Sur la nature même des dragues utilisées :

M. Le Leuch, président du musée des thoniers évoque une drague sans dent qui avait été inventée il y a quelques années (en partenariat avec l'IFREMER), qui permettait d'éviter d'abimer les coquilles. Il serait intéressant de relancer ce travail.

C. D'Hardivillé précise que l'augmentation de la sélectivité par l'augmentation de la taille des anneaux constitue une première action simple mais efficace. En fonction des types de sol (sablo-vaseux, caillouteux...), on n'a pas les mêmes coquilles d'où plusieurs essais de dragues différentes.

Aller plus loin, tel que l'évoque M. Le Leuch nécessiterait des moyens beaucoup plus importants. Les professionnels sont déjà partie prenante de tous ces efforts de gestion technique : baisse des efforts de pêche et segmentation des zones, augmentation de la licence...

L'échange avec le comité des pêches 22, ayant réalisé des essais similaires :

Il y a bien un échange d'expériences entre les comités des pêches et des élevages marins mais les dragues utilisées à Saint-Brieuc ne sont pas les mêmes que celles utilisées sur Auray Vannes, donc pas de mutualisation d'essais possibles.

La représentativité des essais relative à la période envisagée :

La pêche à la coquille Saint-Jacques est ouverte jusqu'à mi-mai. La période d'essai est prévue entre février et juin. Les tailles de coquilles sont, à cette période, représentatives de ce qui peut être pêché en pleine saison.

Impact des dragues sur les fonds :

Il n'y aura pas d'étude d'impact sur le fonds envisagée même si les dragues qui seront testées sont reconnues comme étant moins impactante. Des vidéos pourront être réalisées afin de suivre l'impact immédiat sur le sol, mais elles ne constitueront pas une mesure d'impact valide d'un point scientifique.

Labellisation de pêche durable :

On est sur un petit gisement, il est difficile pour les pêcheurs de s'engager sur des gros labels, type MSC ou label rouge, qui sont très couteux.

Le dédommagement des pêcheurs :

Les essais seront réalisés sur des campagnes spécifiques et non commerciales. Une demande d'autorisation spéciale de pêche scientifique sera effectuée.

La réutilisation des dragues acquises :

La drague de 97 mm pourra être réutilisée pour réaliser les prospections annuelles. Pour les autres, cela va dépendre des résultats des essais.

Le protocole :

Le suivi du stock est une prospection conjointe CDPMEM – IFREMER. L'IFREMER n'est pas associé à cet essai car les dragues qui vont être testées existent déjà, il n'y a pas d'innovation technologique.

En pièce jointe de la fiche projet, un protocole scientifique permet de répondre aux questions posées sur le protocole.

Les résultats de l'essai :

Si les essais sont concluants, le changement du matériel par les pêcheurs rentrera dans le process de renouvellement des tabliers (changé tous les trois ans environ).

Avis donné suite à la consultation écrite du 19/03/2019 :

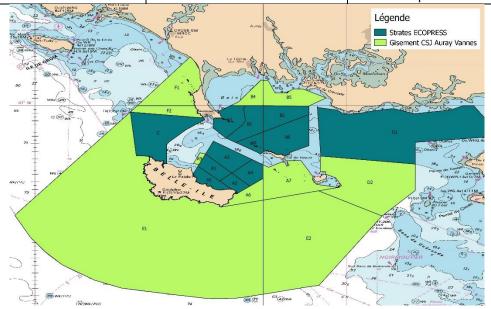
Avis d'opportunité favorable (à l'unanimité). 8 critères sur 8 sont atteints.

Montant DLAL FEAMP voté : 29 466 €

Echantillonnage

Le gisement de coquilles Saint Jacques sera divisé en 4 strates à l'intérieure desquelles les essais de drague auront lieu. Ces strates correspondent à 4 zones de pêche dans lesquelles les pêcheurs ont l'habitude de travailler et dont le substrat et la taille moyenne des coquilles n'est pas la même. Cette décomposition a pour objectif de tester les dragues sur les 4 grands types de zones visitées par les pêcheurs Auray Vannes.

Strates	Type de substrat	Type de coquilles
Strate A	Sablo vaseux à sableux	Coquilles de taille moyenne
Strate B	Sablo vaseux à sableux	Grosses coquilles
Strate C	Cailloux	Petites coquilles
Strate D	Vases	Petites coquilles



A l'intérieur de chaque strate, entre 10 et 15 traits seront effectués. Les points seront choisis en fonction des traits de travail habituels des pêcheurs. Les traits sont d'au moins 400 mètres soit environ 4 minutes dans les zones les plus productives et pourront être augmentés si la densité présumée de coquilles n'est pas élevée.

Les prélèvements seront faits avec 2 types de dragues (une de chaque côté du navire) :

- Une drague standard de 1,80m de largeur avec des anneaux de 92 mm correspondant à la réglementation actuelle.
- Une drague à tester de 1,80m de largeur avec des anneaux de 97 mm, de 100 mm ou encore une drague où les dents sont remplacées par des ressorts.

Les positions des points de prélèvements sont transmises au système de navigation du navire. Après chaque prélèvement, le coordonnateur des opérations d'échantillonnage, présent à la passerelle, valide la station et enregistre la traîne au moyen du logiciel MaxSea.

Traitement des échantillons

Les coquilles provenant de chaque drague sont traitées séparément. Les coquilles sont triées en tailles commerciales et non commerciales, chaque lot est pesé et les coquilles sont mesurées individuellement dans le sens de la largeur, au pied à coulisse et au mm inférieur.

Les autres espèces commerciales et les étoiles de mer seront pesées.

La pêche de chaque trait sera photographiée individuellement pour se rendre compte de la différence de tri entre chaque drague.

Traitement des données

La sélectivité d'une drague est déterminée par la quantité relative d'individus de chaque classe de taille retenus dans la poche. Ici il sera effectué une comparaison par strate de la quantité de coquilles dans la drague standard et dans la drague testée. Par analogie avec l'évaluation de la sélectivité chalut avec la méthode de double poche, on pourra calculer la sélectivité de la nouvelle drague par rapport à la drague actuelle pour chaque classe de taille : Sélectivité = Nbre de coquilles dans la drague testée / ensemble des coquilles du trait dans les 2 dragues. On représentera également les compositions en taille de coquilles par strate pour chaque drague.

Pour les autres espèces on ne prendra en compte que la comparaison des poids de capture.